Version réglementation	**1-0**	Classement de confidentialité	**Interne**
Valable dès le	**15.12.2013**	Propriétaire	**I-ET-AME**
		Processus	**-**
		Langues	**DE, FR, IT**
Divisions	**Infrastructure, Voyageurs, Cargo**		
Utilisateurs spécifiques/Destinataires	**LIDI A2, A30**		
Remplace	**Première édition**		

Limitation de la puissance de traction en fonction de la tension ligne

1. Généralités 1
1.1. Situation initiale, objectifs 1
1.2. Champ d'application 2
1.3. Documents prioritaires et connexes 2

2. Caractéristiques statiques 2
2.1. Limitation de la puissance à la roue 2
2.1.1. Niveau d'engagement de la limitation de puissance 3
2.2. Limitation du courant primaire 3

3. Exigences dynamiques 4

4. Déclenchement de sécurité 4

5. Preuve et documentation 4

6. Entrée en vigueur 5

Liste des modifications 5

1. Généralités

1.1. Situation initiale, objectifs

Les alimentations peu puissantes (p. ex. lignes de contact de grande longueur avec alimentation en antenne) et/ou états particuliers de réseau (p. ex. en cas d'arrêt d'une sous-station) peuvent être la source de chutes de tension inacceptables. Celles-ci peuvent conduire à des déclenchements de disjoncteur sur le véhicule moteur «en cause» ou sur d'autres véhicules moteurs et à des déclenchements de protection dans les installations d'alimentation.

Ces coupures peuvent être évitées si les véhicules moteurs, comme mentionné dans les caractéristiques ci-dessus, sont équipés de dispositifs limitant la puissance de traction en fonction de la tension existante.

Une limitation de la puissance ou du courant en fonction de la tension est exigée dans la norme EN 50388. La présente spécification est une précision, compatible avec la spécification technique d'interopérabilité, des exigences de la norme EN 50388 envers les véhicules moteurs à homologuer pour le réseau ferroviaire des CFF.

 © CFF